

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
5 — 37 — — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Rien de terminé encore en Espagne. Les différentes fractions des Cortès continuent de se préparer, par des votes particuliers, au choix définitif du nouveau roi. Grandes chances toujours en faveur du duc de Gènes. Le jeune prince sera vraisemblablement élu, bien que les radicaux, suivant *El Imparcial*, aient suscité la candidature d'Espartero, et que, — d'après le même journal, — dans plusieurs cercles on ait inventé, comme candidat au trône, l'archiduc Louis-Joseph-Antoine-Victor, neveu de l'empereur d'Autriche.

Le roi Victor-Emmanuel acceptera-t-il la couronne pour le duc de Gènes? Incertitude. A en croire un correspondant de la *Patrie*, le roi d'Italie craindrait de livrer un enfant si jeune aux ambitions et aux intrigues des partis espagnols. Il eût préféré le système de l'union ibérique, auquel l'Italie et l'Angleterre avaient donné leur approbation.

En attendant que la crise royale se dénoue, le ministère espagnol se renouvelle partiellement. MM. Martos et Figuerola succèdent à MM. Silvela et Ardanaz, démissionnaires, comme ministres des affaires étrangères et des finances.

Pas d'informations nouvelles de Dalmatie; les renseignements les plus récents parvenus à Vienne, confirment le fait que l'insurrection possède une organisation intelligente, et que l'ensemble des mouvements révèle l'unité du commandement.

Dans les différentes rencontres, les troupes ont fait quelques prisonniers, parmi lesquels on a constaté plusieurs fois la présence des Herzégoviens et des Monténégrins.

En fait d'autres nouvelles étrangères, une mention : à l'ordonnance-homélie, par laquelle le roi de Prusse prescrit à ses sujets un jour de prières, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Luther; — au succès des candidats radicaux, aux élections genevoises pour le conseil national; — au décret de convocation du Parlement italien pour le 18 novembre.

RÉUNION DE QUELQUES JOURNALISTES.

Quelques journalistes de province qui, l'année dernière, avaient combattu les tendances libérales du gouvernement et demandé que la presse restât soumise au régime dictatorial du 17 février, se sont réunis cette année à Paris, à l'hôtel du Louvre, sous la présidence de M. Ernest Merson, directeur de l'*Union bretonne*.

Sur vingt-cinq journaux convoqués, vingt-et-un s'étaient fait représenter.

Voici le texte des résolutions adoptées par les vingt-et-un journaux conservateurs :

- « 1° Ils ont déclaré prendre pour base de leurs délibérations, le maintien et la consolidation de l'Empire ;
- « 2° La réunion émet le vœu que le gouvernement persiste à intervenir dans les luttes électorales, toutes les fois qu'il s'agira de combattre des ennemis déclarés de l'ordre et de la constitution établie ;
- « Que, dans le cas où deux candidats présenteraient des garanties équivalentes, au point

de vue de ces intérêts fondamentaux, l'administration gardât la neutralité.

« 3° La réunion émet le vœu que les maires soient nommés par le gouvernement; qu'ils puissent être pris en dehors du conseil municipal aussi longtemps que le suffrage universel, appliqué à l'élection des municipalités, fonctionnera dans les conditions actuelles, et que des garanties de domicile ou autres ne seront pas exigées des électeurs.

« 4° La réunion émet le vœu que l'article 75 de la Constitution de l'an VIII soit maintenu; mais que la procédure à suivre, dans les poursuites contre les fonctionnaires, soit au besoin gratuite, et, dans tous les cas, facilitée ;

« Qu'il soit fixé, pour l'instruction par le conseil d'Etat, un court délai, passé lequel l'autorisation serait considérée comme accordée, et que des peines sévères soient édictées contre ceux qui auraient déposé des demandes de poursuites sans fondement.

« 5° La réunion émet le vœu que les circonscriptions électorales soient fixées une fois pour toutes, et réserve à un congrès général de la presse conservatrice départementale l'examen des questions particulières qui se rattachent à la formation de ces circonscriptions.

« 6° Sur la question de la liberté de l'imprimerie et de la librairie :

- « La réunion émet le vœu que l'état de choses actuel soit maintenu ;
- « Que, dans le cas où la liberté serait proclamée, une indemnité préalable, calculée, non sur la valeur du brevet, mais sur l'importance des affaires et du matériel, soit accordée

aux titulaires autres que ceux qui ont obtenu récemment des brevets à titre gracieux, et qu'alors aussi les imprimeurs soient exonérés de la responsabilité spéciale que la législation fait peser sur eux.

« 7° La réunion émet un vœu favorable à la liberté de l'enseignement supérieur, avec le maintien des droits de l'Etat et des garanties exigées pour l'enseignement secondaire.

« 8° La réunion, convaincue que des mesures doivent être prises pour assurer à l'exercice du suffrage universel une entière sincérité, mais que la question est trop grave pour être résolue dans une assemblée préparatoire, ajourne la discussion jusqu'au moment où un congrès général de la presse conservatrice de province en sera saisi, pour émettre un vœu à ce sujet.

« 9° La réunion émet le vœu que la France soit énergiquement protégée et défendue contre la tyrannie révolutionnaire que les perturbateurs, ayant leur centre d'action à Paris, seraient tentés d'exercer sur elle ;

« Que le gouvernement conserve à cet effet l'institution des grands commandements militaires, ou qu'il lui substitue une autre organisation également efficace et préservatrice ;

« Que le gouvernement étudie, en outre, la question de savoir s'il n'y aurait pas opportunité, tout en respectant la division administrative actuelle, ainsi que l'unité nationale, de créer, par la réunion de plusieurs départements, une organisation politique et civile qui donne au pays la force décentralisatrice qui lui manque et qu'il souhaite.

« 10° La réunion, sans se laisser autrement impressionner par des exagérations évidem-

PEUPLÉTON.

46

L'ENFANT TROUVÉ,

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

DEUXIÈME PARTIE.

LE CAPITAINE D'ÉTAT - MAJOR.

(Suite.)

Après une pause, et d'une voix légèrement altérée, Bénédicte reprit :

— Et la famille de Flavigny, qu'a-t-elle fait ? A-t-elle pris part à l'insurrection ?

— Dès le début ou à peu près, répondit Justin. Le comte s'est distingué contre les Bleus dans plusieurs combats; M. Raoul aussi. Ils commandaient sans doute les Vendéens qui viennent d'être repoussés. Je suis certain de les avoir aperçus résistant, à la tête de quelques braves, pour protéger les fuyards.

— Et la comtesse?... et Mlle Blanche de Flavigny ?
— On assure que Mme la comtesse, toute royaliste qu'elle est, n'a jamais approuvé la prise d'armes du Bocage, et qu'elle a parfois de tristes pressentiments.

Quant à Mlle Blanche de Flavigny, c'est une vraie Vendéenne, très-courageuse, très-capable d'aller au feu, et croyant sincèrement que la république sera vaincue par la Vendée. Du reste, toujours bonne et secourable, elle a plusieurs fois sauvé la vie à des prisonniers républicains qu'on voulait fusiller.

— Charmante enthousiaste ! murmura le capitaine devenu pensif. Je reconnais bien là le sentiment chevaleresque de son âme et la générosité de son cœur !

Comme il achevait ces mots, il aperçut le général Kléber qui donnait l'ordre de se porter en avant. Il alla vers lui, et lui montrant le père Cazeaux, Justine et Justin :

— Voici ma famille, mon général, dit-il, ma famille d'adoption. Elle a été attaquée, réduite à la misère, parce qu'elle n'a pas voulu s'insurger. Je viens vous supplier de lui donner asile parmi nous. L'armée de Mayence comptera deux bons soldats et une infirmière de plus. Je réponds d'eux comme de moi-même, mon général.

Kléber fit d'un coup-d'œil rapide et bienveillant l'inspection des trois personnes qu'on lui présentait.

— Peste ! dit-il en souriant, vous avez là, cher ami, une famille un peu sans-culotte. Il paraît qu'on ne prospère pas en ce pays, quand on refuse de servir dans l'armée royale et catholique. Raison de plus pour que

j'accueille vos parents avec tout l'intérêt que mérite leur infortune. Vous pouvez les placer dans un des bataillons de volontaires nationaux qui font partie de ma colonne d'avant-garde. Si je ne me trompe, l'un de ces bataillons, le deuxième, a pour commandant un de vos meilleurs amis.

— Vous ne vous trompez pas, mon général, répondit Bénédicte : c'est mon plus ancien frère d'armes. Nous ayons commencé tous deux notre métier de soldat en Amérique contre les Anglais.

— Eh bien ! conduisez vous-même votre famille à votre ami. Votre recommandation sera toute-puissante sur ce digno commandant, et vous serez sûr que vos parents seront bien traités. Allez et revenez vite... A propos, reprit Kléber, je me souviens que la cantinière du deuxième bataillon des volontaires nationaux est morte hier. Si la gentille citoyenne que voilà voulait la remplacer, je suppose que cela ne souffrirait aucune difficulté.

Et il regardait la jeune femme avec une expression de curiosité indulgente où se mêlait un peu d'admiration, car même sous ses pauvres vêtements elle était remarquable de gentillesse et de fraîcheur.

— Comment vous appelle-t-on, mon enfant ? lui demanda-t-il.

— Justine Cazeaux, surnommée Muguette, répon-

dit-elle en faisant une révérence. Voici mon mari, Justin Cazeaux. Lui et moi, nous sommes bien vos serviteurs, monsieur le général.

Coquelicot se redressa, salua le moins gauchement qu'il put, et rougit en dépit de ses efforts pour contenir le trouble qu'il ressentait. Kléber ne parut pas le remarquer.

— Muguette, un joli surnom, et qui vous convient à merveille, citoyenne Cazeaux ! dit-il. Vive Dieu ! si vous consentez à devenir la cantinière du bataillon dont je parle, je vous promets d'aller quelquefois visiter votre cantine.

— Je serai ce que ma famille voudra, mon général, répartit Justine que la bonté de son interlocuteur encourageait. Etre cantinière, reprit-elle, qu'est-ce que c'est que cela ?

— La noble compagne du soldat, la providence maternelle du régiment, une excellente femme, en un mot, qui consent à nous suivre partout, même au milieu des balles, pour ranimer notre force et notre courage avec une goutte de ratafia.

— Tiens, c'est gentil ! et je veux bien être cantinière, si mon mari y consent.

— Moi ! s'écria Coquelicot. Mais je ne demande pas mieux ! Mais je trouve ça superbe ! Ma petite Muguette, je t'accorde mon consentement, et je me sens déjà tout

ment calculées et malveillantes, exprime le vœu que le cumul des gros traitements soit aboli, et que le cumul des fonctions soit diminué. »

En ce qui touche la question de la liberté de la presse, les vingt-et-un journaux ont déclaré devoir s'abstenir.

Ces résolutions sont signées par MM. Mer-son, Jouve et Mansard, membres du bureau élu.

Le *Figaro* parle d'un nouveau projet de loi sur l'armée, qui aurait pour conséquence la suppression de la garde nationale mobile.

La garde nationale mobile serait licenciée, ses états-majors seraient remerciés. Quant aux soldats, leur situation serait changée.

Le nouveau projet déciderait que tous les citoyens doivent le service militaire à la patrie. Il n'admettrait que les exemptions provenant de l'état physique ou de la situation de famille des conscrits.

Ce principe de la généralisation du service militaire une fois posé, la charge étant étendue à tous, elle serait diminuée pour chacun, et le temps de l'obligation militaire amoindri de trois années. Au lieu de neuf années d'obligation militaire, le citoyen n'en supporterait que six.

Le tirage au sort serait conservé. Les hommes de chaque classe de recrutement, c'est-à-dire tous les jeunes hommes qui ont complété leurs vingt ans dans les douze mois qui précèdent l'année du tirage, seraient partagés en deux catégories.

La première, composée de cent mille hommes par an, serait incorporée dans l'armée active.

La seconde, composée des derniers numéros, classés depuis deux années dans la mobile, formerait une réserve non-incorporée, mais simplement immatriculée, c'est-à-dire qu'au lieu de servir dans la mobile, chaque homme de la seconde portion de la classe compterait pour ordre dans un régiment de l'armée, et pourrait y être incorporé effectivement en cas de guerre mais seulement par une loi.

Le remplacement militaire serait aboli, et l'exonération rétablie sous une forme spéciale.

Tout jeune homme qui serait appelé par son numéro à faire partie de la première portion de la classe pourrait se faire exonérer, mais en même temps il serait introduit dans la seconde portion appelable en temps de guerre. Il n'y aurait donc de rachetable que le service en temps de paix. Le service en temps de guerre se devrait par corps avec présence réelle.

LE P. HYACINTHE A NEW-YORK.

On lit dans le *Messageur franco-américain*, du 20 octobre :

« Si le P. Hyacinthe avait cru trouver aux États-Unis le calme et l'oubli, il a pu se con-

vaincre, dès son débarquement, qu'il s'était étrangement trompé. »

« Pour éviter les importuns, il n'avait pas porté son nom sur le registre de l'hôtel de la 5^e avenue, où il était descendu. Mais les *reporters* des journaux américains ont promptement éventé cette ruse. Ils considéraient le célèbre prédicateur comme leur proie; ils se croyaient pleinement en droit de le fatiguer, de le harceler, de l'espionner, afin de pouvoir présenter le lendemain à leurs lecteurs un ou deux petits faits noyés dans trois colonnes de verbiage. La porte de l'appartement du P. Hyacinthe était donc assiégée, une demi-heure après l'arrivée du *Pereire*, par une douzaine de ces personnages que Molière eût assurément mis au nombre des *Fâcheux*. »

Cette nouvelle est confirmée par l'extrait suivant d'une correspondance américaine de l'*Univers* :

« La traversée a d'abord été mauvaise pour le Père Hyacinthe. »

« La fatalité a voulu qu'il se trouvât juste, à bord avec lui, un *reporter* du *World*, Darling, l'un des propriétaires du Cinquième Avenue Hôtel, et Fernando Wood. Je ne parle pas d'une quarantaine d'acteurs et d'actrices, dont la société aimable n'est pas toujours appréciée à sa juste valeur. »

Fernando Wood est un ancien maire de New-York, qui a acheté sa mairie à beaux deniers comptants.

« Notre Frère avait une lettre de recommandation pour lui, et la connaissance fut bientôt faite. Wood est joliment *Smart*. Il a le coup d'œil d'un joueur et du politicien. Il eut toisé en rien de temps son protégé. Vous verrez plus tard ce qu'il en pense. »

« Restait Darling. Darling est un ancien garçon de restaurant qui a fait fortune, et à qui appartient en grande partie l'hôtel de la Cinquième-Avenue. Il n'y a pas de mal à cela. Il n'y a pas de mal non plus à ce qu'il n'ait pas toutes les grâces dans sa personne ni dans ses manières. On ne fait pas attention à ces choses-là de ce côté-ci de l'eau. »

« Quant à M^{me} Darling, qui accompagnait son brave Irlandais et époux, c'est une ancienne femme de chambre d'hôtel qui a suivi la fortune de son mari, et qui est parvenue à mettre des gants, à la grande admiration de son Darling. »

« Je vous dépeins le couple parce qu'il va devenir intimement lié au P. Hyacinthe; c'est dans leurs eaux, j'en ai peur, que l'ex-carême est venu se noyer. »

« Darling saisit au premier coup-d'œil tout le parti qu'il pouvait tirer du bon moine, et se précipita sur lui comme sur une proie. Une si belle réclame pour son hôtel et pour son nom; c'était à faire la fortune de l'un et la gloire de l'autre. »

« On vous l'entoure, on vous l'enlace. L'hôtel et ses dépendances lui sont offerts gratis.

Le navire n'avait pas encore touché le quai, que le télégraphe avait déjà révolutionné l'hôtel et qu'une voiture attendait au bord de l'eau. Rien enfin ne fut négligé pour produire une profonde sensation et faire éclater dans toute l'Amérique le nom du Père Hyacinthe et son intimité avec les Darling. »

« Mais toute médaille a son revers. Ce bruit attira de tous les confins de l'horizon une nuée de *reporters*. Il faudrait plus de talent que je n'en ai pour vous dire ce que c'est que cinquante de ces êtres féroces. J'ai craint un moment pour notre révérend compatriote. Je me suis figuré que la curée allait commencer, lorsque l'héroïque Darling, qui voulait garder tout le morceau pour lui, a déployé un talent stratégique qui m'a presque étonné, moi qui ne m'étonne pas de grand chose. »

« Me trouvant à bord pour affaires, il m'a attaché à un bras du Père, s'est emparé de l'autre, a couvert nos devants de la crinoline de madame, grossie encore par une douzaine de parapluies, et nos derrières par une demi-douzaine de garçons d'hôtel, qui portaient les bagages; et, moitié riant, moitié effrayés, nous sommes arrivés sans encombre à l'arche qu'on appelle la voiture du Cinquième-Avenue-Hôtel. »

« Là nous attendaient d'autres aventures. La mente de *reporters* suivait la voiture comme une troupe de chiens de prairie suit une caravane dans le désert. »

« Mais la gloire console de bien des misères. A peine le héros de ces aventures venait-il, suivant l'usage, de signer sur le registre de l'hôtel ce nom prestigieux de Fr. Hyacinthe, que Darling, comme un *Deus ex machina*, lui présente une dépêche télégraphique envoyée par les amis de Paris, et qui contenait ces étranges mots : « Crains rien, courage, ami. » Pas de signature. »

« Notre ami a levé au ciel ses yeux fatigués, et fait un mouvement de côté pour gagner sa chambre et son lit. Mais on n'échappe pas ainsi aux importuns à New-York. La cérémonie des serremments de mains a commencé. Pauvre homme! il était broyé avant d'avoir été serré par une centaine de mains de toute grandeur et de toute couleur, et lorsqu'il a atteint sa chambre, j'ai cru qu'il allait s'évanouir. »

« Enfin, il était près de son lit, il le croyait au moins; mais quelle erreur insensée! Les *reporters* étaient arrivés et avaient envahi les couloirs de l'hôtel. La porte était assiégée, battue en brèche. Il fallait faire monter une escouade de garçons et de policemen pour la garder. »

« Je le laisse là exténué de fatigue, épou- vanté du bruit qui se fait à la porte. »

« Le courrier va partir, et je suis obligé de renvoyer la suite à demain; mais en finissant, je vous redirai les paroles que Fernando Wood m'a soufflées à l'oreille en quittant le *Pereire* :

Votre P. Hyacinthe est un beau parleur; mais il ne sait rien du monde, rien. C'est un enfant. As simple as a child.

« Et c'est cet homme qu'on a voulu présenter comme un Luther! »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le fait qu'il n'y a pas eu, samedi, de conseil des ministres et que la chasse et le spectacle annoncés pour ce jour-là, à Compiègne, ont été contremandés, a donné lieu de nouveau à des rumeurs pessimistes sur la santé de l'Empereur.

Il est vrai que les trois journées passées à Paris et les mauvais temps qui ont marqué la fin de la semaine dernière ont un peu fatigué l'Empereur. Mais il n'y a rien eu qui ressemble à une rechute ou à une altération sérieuse dans l'état général de sa santé.

Les rumeurs propagées par la spéculation à la baisse se trouvent du reste suffisamment démenties par le fait du grand dîner donné dimanche soir à Compiègne.

— D'après la *Presse*, les mutations qui viennent d'avoir lieu dans le personnel des préfectures et des sous-préfectures ne sont, paraît-il, que le prélude d'autres changements qui porteront, cette fois, sur des préfectures plus importantes.

— La cérémonie que le *Gaulois* annonçait pour mardi, sur le tombeau du représentant Baudin, au cimetière Montmartre, n'a pas eu lieu.

Dès lundi, le *Réveil* avait publié la note suivante :

« Plusieurs journaux de Paris et des départements reproduisent une note du *Gaulois* annonçant que le « comité Baudin vient de décider que l'inauguration de la pierre commémorative du sculpteur Etex aura lieu, au cimetière Montmartre, le 2 novembre. »

« Nous croyons pouvoir affirmer que le journal le *Gaulois* a été mal informé. »

D'un autre côté, on lit dans le *Rappel* de mardi :

« C'est aujourd'hui la fête catholique de tous les morts, et non pas la fête de nos morts à nous. Il n'y a donc pas lieu à une manifestation et à un rendez-vous des démocrates sur la tombe de Baudin. »

« Le *Réveil* et l'*Avenir national* annoncent que le comité du monument Baudin n'a pris encore aucune décision, mais qu'il préférerait le 5 décembre, anniversaire de la mort du héros et du martyr, pour l'inauguration de la pierre commémorative du sculpteur Etex. »

Aucun incident ne s'est produit au cimetière Montmartre: la tombe de Baudin n'a été visitée que par quelques personnes isolées.

fier de toi!

— Comme tu es bon, mon petit Justin! et comme je serai heureuse de te faire honneur! Père, ajouta-t-elle, qu'en pensez-vous?

— Je pense, mon enfant, répondit avec gravité Mathurin Cazeaux, que tu sauras toujours remplir ton devoir d'honnête femme et de brave cœur!

Cette naïve exclamation plut évidemment à Kléber.

— Voilà d'aimables gens, mon cher Bénédicte, dit-il. Honnêtes visages, excellentes âmes. Ils m'inspirent un sincère intérêt, et je compte ajouter ma recommandation à la vôtre auprès de votre ami le commandant.

Le général salua d'un geste et s'éloigna.

— Hâtez-vous, capitaine, dit-il. J'ai des ordres à vous donner.

Le deuxième bataillon de volontaires nationaux était campé à peu de distance sur les bords du lac. Quand Bénédicte et ses compagnons arrivèrent à l'endroit où il bivouaquait, les tambours et les clairons commençaient à retentir, battant la générale et sonnait le boute-selle pour le départ. En apercevant le capitaine d'état-major qui se dirigeait vers lui, le commandant, — un enfant de Paris à l'air intelligent et martial, jeune encore, car il semblait avoir trente ans à peine, — vint à sa rencontre.

— Est-ce à moi que tu désires t'adresser, mon cher

Bénédicte? demanda-t-il en lui tendant la main.

— Justement, mon cher Fabien Renaud, répondit le capitaine. Je t'amène trois personnes pour lesquelles je sollicite toute ta bienveillance. Elles me sont unies par les sentiments les plus sacrés. Orphelin, j'ai grandi au milieu d'elles, et les aime de toute mon âme. Tu les connais d'ailleurs, car je t'ai souvent parlé du fermier de la Bénardière, de Muguette et de Coquelicot.

— Parbleu! si je les connais! comme si je les avais déjà vus... Eh bien! reprit le commandant, que puis-je faire pour eux? il me semble que l'insurrection leur a porté malheur.

— Hélas! oui. Plus tard je te conterai cela. Le temps presse, et je viens te prier de les prendre dans ton bataillon. Je t'offre deux soldats et une cantinière, dont bientôt tu seras content, j'en suis sûr.

— Je les accepte, mon ami. Je tâcherai, moi aussi, qu'ils soient satisfaits de leur commandant.

Les deux compagnons d'armes se serrèrent de nouveau la main. Après quoi, le capitaine embrassa Mathurin Cazeaux, Justin et Justine, et leur promit qu'il les reverrait souvent. Puis il regagna l'endroit où il avait laissé son cheval, se mit en selle, et partit au galop pour rejoindre Kléber.

L'avant-garde des Mayençais ne tarda pas à s'ébranler. Elle s'avança résolument, brisant tous les obsta-

cles qui essayaient de ralentir sa marche. Tout fuyait devant elle, mais en cherchant à la harceler. Selon leur coutume, les insurgés se dérobaient, pour attaquer, derrière le réseau inextricable des buissons et des genêts. Mais aussitôt la commission civile donnait l'ordre de mettre le feu à ces redoutes naturelles de verdure, et les Vendéens étaient contraints de reculer devant l'incendie ou de combattre à découvert. C'est ainsi qu'ils furent poussés, la flamme au visage et la baïonnette aux reins, à travers le pays nantais.

On passa devant la Bénardière, dont les bâtiments d'exploitation n'existaient plus, où l'on ne distinguait que le principal corps de logis tout noirci et à demi-consumé. Bénédicte, qui avait dû se porter jusqu'aux derniers rangs de la colonne pour transmettre la pensée du général, revenait sur ses pas et se trouvait sur la ligne du deuxième bataillon des volontaires nationaux. Il modéra l'allure de son cheval, et chercha du regard le père Cazeaux, Justin et Justine. Il les aperçut. Tous les trois avaient les yeux dirigés vers la ferme, dont la vue retraçait à leur esprit tout un passé de douces images et de poignants souvenirs. L'ancien fermier était sombre: deux grosses larmes roulaient sous ses paupières tremblantes. Coquelicot semblait triste, mais calme, car il avait la jeunesse pour le consoler. Quant à Muguette, pensive et la joue humide, elle appuyait la main sur ses

lèvres et envoyait silencieusement à l'âme de sa mère les plus tendres baisers de son cœur. Le capitaine voulut respecter le sentiment dont chacun d'eux était ému. Il ne leur adressa point la parole. Lui-même d'ailleurs avait la poitrine oppressée; il contenait avec peine les pleurs excités en lui par l'aspect désolé de la campagne où il avait si longtemps vécu, et de l'habitation en ruines où s'était accompli le lâche attentat que lui avait raconté son père adoptif.

Comme il s'avancait, mélancolique et réfléchi, laissant flotter les rênes de son cheval, il entendit un léger bruit à ses côtés. Le commandant du bataillon l'avait reconnu et s'était empressé de venir à lui.

— A quoi songes-tu, Bénédicte? demanda-t-il. Est-ce à la bonne tournure des trois volontaires que tu m'as amenés? Le fait est qu'ils sont déjà remarquables de tenue et d'aplomb. On croirait, pardieu! qu'ils arrivent en ligne directe de l'armée du Nord. Les balles ont sifflé à leurs oreilles, et ils n'ont pas sourcillé. Je te remercie de m'avoir donné ces braves gens-là.

— L'éloge que tu fais de leur courage, mon cher Fabien, ne m'étonne pas, répondit le capitaine. Mais je suis surpris de te voir si enchanté de leur allure militaire, qui n'a pas encore fixé mon attention.

— Eh bien! examine les protégés, et tu reconnaitras comme moi que le père Cazeaux sous l'uniforme a l'air

— Les seuls journaux qui n'aient point chômé, à l'occasion de la Toussaint, sont le *Gaulois*, le *Figaro*, l'*Avenir national*, la *Liberté*, la *Réforme* et le *Rappel*.

— L'*Echo de Fourvières* déclare inexact le bruit qui attribuait à M^e de Boudal l'intention de se démettre de l'archevêché de Lyon.

Son Eminence aurait seulement demandé un coadjuteur.

— La ville de Saint-Petersbourg est en ce moment menacée d'une complète submersion par les eaux de la Néva. Les coups de canon avertissant les habitants se font déjà entendre, et toute la population du rez-de-chaussée se réfugie aux étages supérieurs; on abandonne la ville. Cette catastrophe, qui menace Saint-Petersbourg, n'est pas sans précédent.

En 1821, le fleuve la Néva a rapidement submergé la capitale; 462 maisons ont été alors complètement détruites et 5,600 fortement endommagées par l'inondation. 15 à 20,000 personnes restèrent sans abri, 600 personnes périrent dans les flots. L'autorité municipale de Saint-Petersbourg prend en ce moment toutes les mesures pour combattre l'inondation que l'on croit inévitable.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Goblot, agent-voyer d'arrondissement à La Flèche, et précédemment à Mamers, vient d'être nommé agent-voyer chef du département de Maine-et-Loire.

Lundi matin, un accident, qui aurait pu avoir les suites les plus fâcheuses, est arrivé à un jeune homme de notre ville.

M... avait, paraît-il, emmené avec lui son camarade L..., pour essayer ensemble, sur la place du Chardonnet, un revolver nouvellement acheté.

M... venait de charger son pistolet et se disposait à en faire usage, quand subitement, on ne s'explique pas comment, le coup partit. La balle alla frapper L... au derrière et se logea dans les chairs, d'où il n'a pas encore été possible de l'extraire. Son état n'inspire aucune inquiétude, mais le jeune homme sera probablement longtemps retenu sur le lit.

Les journaux annoncent qu'il circule en ce moment des pièces fausses de 5 fr. à l'effigie de Louis-Philippe et aux millésimes de 1833 et 1834.

Plusieurs personnes de notre ville en ont reçu.

Le métal employé est un alliage d'aluminium. Ces pièces, parfaitement frappées, se reconnaissent cependant à leur légèreté et à l'absence de la devise : *Dieu protège la France*, en cordon, sur l'épaisseur de la pièce.

On signale également un genre d'escroquerie

assez habilement combiné et qui a déjà fait quelques victimes. L'auteur s'adresse à des gens peu habitués à recevoir des billets de banque et leur présente en paiement un chiffon de papier ordinaire, entouré d'une vignette bleue avec cette inscription : *billet de farce*, et, en dessous, *sans farce*; puis quelques signatures. Ce n'est point une contrefaçon du billet de banque, et les personnes initiées aux affaires ne s'y laisseront pas prendre; mais deux de nos concitoyens, nous assure-t-on, auraient été dupés pendant le cours de la semaine dernière. De bonne foi, ils les ont présentés à un encaisseur de banque qui, pour les instruire, leur a lu l'inscription. Si l'auteur était pris en flagrant délit, il se pourrait tirer d'affaire en présentant la chose comme une plaisanterie; mais il n'en serait pas moins répréhensible, surtout s'il s'adressait à des gens inexpérimentés.

La chambre des notaires de l'arrondissement de Saumur vient de procéder, par suite de la cessation des fonctions de M. Leroux, notaire, au remplacement de celui-ci comme secrétaire.

En conséquence, la chambre est actuellement composée de :

MM. Bedon, président;
Baudry, syndic;
Tahet, rapporteur;
Laumonier, secrétaire;
Galbrun, trésorier;
Dupuy, membre.

Le rentrée du tribunal civil a eu lieu hier matin.

Elle a été précédée de la messe du Saint-Esprit, qui a été célébrée, suivant l'usage, à l'église Saint-Pierre.

VILLE DE SAUMUR.

Recrutement. — Classe de 1869. — Formation des tableaux de recensement.

Le Maire de la ville de Saumur.

Rappelle à ses administrés que l'article 8 de la loi du 21 mars 1832 prescrit aux jeunes gens susceptibles d'être portés sur les tableaux de recensement, à leurs parents ou tuteurs, de faire la déclaration nécessaire pour l'inscription sur ces tableaux. En conséquence, les jeunes gens omis seront reportés à la classe suivante, ce qui retardera leur libération.

Les jeunes gens seront, d'après la notoriété publique, considérés comme ayant l'âge requis et tenus de suivre la chance du numéro qui leur échoira au tirage, à moins qu'ils ne produisent avant ce tirage un extrait de naissance régulier, ou, à défaut, un document authentique.

Les jeunes gens omis sur les tableaux de recensement, par suite de fraude ou de manœuvres frauduleuses, seront déferés aux tribu-

d'un vieux et solide grenadier. Ton Coquelicot, lui, ressemble à un jeune et franc chasseur. Quant à Muguet, elle est gentille à croquer sous son costume de vivandière, qu'elle a su s'ajuster en un instant... Mais qu'ont-ils donc tous les trois? reprit le commandant. Ils paraissent soucieux. On dirait qu'ils pleurent ou qu'ils ont envie de pleurer.

— C'est que nous passons à proximité de la Bénardière, notre ancienne ferme, qui n'est plus qu'un amas de cendres et de débris. Cette morne perspective éveille en eux de pénibles souvenirs.

Tout en parlant ainsi, Bénédicte constatait d'un coup d'œil la justesse des observations de Fabien Renaud. Il remarquait que les nouvelles recrues portaient déjà sans gaucherie le vêtement du soldat républicain : guêtres de toile blanche, culotte de drap bleu, habit de même étoffe à revers rouges, buffleteries croisées sur la poitrine, sac au dos, fusil sur l'épaule, chapeau à trois cornes enfoncé sur une chevelure soumise à l'ordonnance et retombant sous forme de tressé derrière l'occiput. Justine, surtout, leur parut à l'aise et bien dégagée avec son spencer de velours à boutons de cuivre, sa jupe écarlate, son pantalon bleu de ciel, son chapeau en cuir verni incliné sur l'oreille, son petit tonneau posé sur la hanche et soutenant le bras gauche qui se repliait gracieusement. Notre capitaine se plut à les contempler

un moment. Il s'expliquait très-bien, d'ailleurs, cette facilité à revêtir convenablement l'uniforme. La guerre développe vite l'instinct martial, elle assouplit les habitudes, elle improvise le soldat.

— Hein? qu'en dis-tu? demanda de nouveau le commandant.

— Je dis, mon cher Fabien, que je t'ai fait là un vrai cadeau. Ils sont tous les trois à leur place au milieu de nos intrépides Mayençais. Ils te feront honneur, et à moi aussi.

— Je le crois.

— A propos, mon ami, reprit Bénédicte, il se peut que j'aie parfois besoin que tu les mettes à ma disposition. Dois-je compter sur ton obligeance?

— Belle question! Quand tu les voudras, je te les enverrai.

— Merci.

A peine ces mots étaient-ils échangés que des coups de feu résonnèrent en tête de la colonne. Les tambours battirent la charge, le canon même fit entendre sa voix de bronze. Bénédicte et Fabien Renaud se séparèrent, l'un pour se placer en avant de son bataillon, l'autre pour aller au galop s'informer de la nature du combat engagé, afin d'en rendre compte au général Kléber. Le capitaine d'état-major se convainquit que l'engagement n'avait rien de sérieux, et qu'une embuscade de quel-

ques centaines de partisans, mis en fuite après une agression de quelques minutes, avait seule déterminé l'alerte dont les républicains venaient de s'emouvoir.

Le lendemain, l'armée de Mayence, à laquelle s'était réunie celle de Brest, sous les ordres de Beysser, arrivait devant Montaigu. Canclaux, qui commandait en chef, résolut de donner l'assaut sur-le-champ. Kléber, avec l'avant-garde, se mit en devoir de s'avancer par la route de Nantes. Aubert-Dubayet, dirigeant le corps de bataille, dut s'élaner par celle de la Roche-Servière; Beysser, lui, marcha sur la ville par le chemin de Saint-Fulgent. Tous à la fois se précipitèrent vers la cité défendue par Charette et par un grand nombre de Vendéens. Mais l'intrépidité royaliste ne put tenir contre l'impétueuse ardeur des républicains, qui pénétrèrent dans Montaigu.

(La suite au prochain numéro.)

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 52, Angers.

32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalésière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Common, rue St-Jean, GONDRAUD, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (453)

LA FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

D'ASSURANCES A PRIMES FIXES CONTRE L'INCENDIE ET CONTRE LE CHOMAGE RÉSULTANT DE L'INCENDIE.

Capital social : 3 MILLIONS.

Emission de 3,000 Actions de 1,000 francs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Bescherelle aîné, auteur du *Dictionnaire national*. — Comte de Saint-Génis, rentier, chevalier de la Légion-d'Honneur. — De Font-Reaux, propriétaire et rentier. — L. Thomasset, banquier. — P. Bourdiol, banquier. — Comte de Bussy, propriétaire et rentier. — D^r Le Guilhou, chevalier de la Légion-d'Honneur.

DIRECTEUR : M. MARLIER.

DIRECTEUR-ADJOINT : M. DUVAL.

Les Compagnies d'assurances n'ont eu pour but jusqu'à ce jour que de réparer les pertes occasionnées par les sinistres de tout genre, sans prévenir les résultats fâcheux du CHOMAGE.

Par exemple : si un immeuble est incendié, les Compagnies d'assurances en remboursent le prix; mais l'immeuble reste improductif pendant toute la durée de la reconstruction.

La nouvelle Compagnie, *La Française*, a surtout pour objet l'assurance contre ce chômage, ou tout autre atteignant dans leurs ressources de chaque jour, le propriétaire, l'industriel, l'employé, l'ouvrier; car elle garantit aux uns le revenu de leurs immeubles, aux autres le produit de leur travail.

La nécessité incontestable de cette nouvelle Compagnie d'assurances est le gage de son succès. La clientèle des Compagnies d'assurances contre l'incendie, représentant une valeur de 30 milliards, est d'avance acquise, en partie, à l'assurance contre le chômage. Les dividendes distribués annuellement par les autres compagnies donneront une idée des bénéfices que la nouvelle Compagnie devra réaliser.

	versé	revenu		
La Générale...	fr. tout	5,060 f. soit	101	0/0
La Nationale...	» 1,000	650	» 65	»
Le Soleil...	» 1,000	845	» 84	»
Le Phénix...	» tout	325	» 52 1/2	»
La France...	» 1,000	275	» 27 1/2	»
La Providence...	» 500	225	» 45	»
L'Urbaine...	» 1,000	225	» 22 1/2	»
L'Aigle...	» 1,000	300	» 30	»

La souscription sera ouverte les 3, 4 et 5 novembre

AU CRÉDIT FINANCIER

21, RUE DE LA BANQUE, PARIS

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

ON VERSE :

En souscrivant... 100 fr. par action.
A la répartition... 150 »

Aucun autre appel de fonds ne pourra avoir lieu que par décision du Conseil d'administration réunissant les trois quarts au moins des voix.

Les actions jouiront d'un intérêt de 5 0/0 payable en janvier et juillet, et d'un dividende annuel payable en janvier.

On souscrit dès à présent au siège du Crédit financier, 21, rue de la Banque, et par lettres chargées adressées au directeur du Crédit financier.

RÉDUCTION PROPORTIONNELLE RÉSERVÉE

Envoi des Statuts contre demande.

Le N° 1392 de l'ILLUSTRATION (30 octobre 1869) contient, dans sa livraison, les articles et les dessins d'actualité dont voici le sommaire :
 Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Evénements d'Espagne. — Le mariage à la roulette, nouvelle, par M.

Charles Joliet (suite). — Les théâtres. — Voyage de S. M. l'Impératrice en Orient. — La grève des commis de nouveautés. — La Rochelle : Inauguration de la statue de l'amiral Duperré. — Gazette du Palais. — Le mouvement littéraire. — Les courses d'automae. — Les grands magasins du Printemps, modes de 1869 (saison d'hiver).

Gravures : Paris : La réunion publique du 18 octobre au boulevard Clichy. — Evénements d'Espagne : Barcelone, Valence (5 gravures). — Voyage de S. M. l'Impératrice en Orient : Athènes ; visite de S. M. à l'Acropole. — Paris : La grève des commis de nouveautés. — La Rochelle : Cérémonie d'inauguration de la statue de l'amiral Duperré. — Têtes de che-

vaux de courses appartenant à M. Schickler, d'après le tableau de Schenck. — Les Grands magasins du Printemps, modes de 1869 (saison d'hiver). — Livres illustrés : Nos ennemis, nos alliés ; les Plantes utiles (Librairie A. Mame et C°), 5 gravures. — Échecs. — Rébus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Écho Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON, à Saumur, à l'angle de la place du Marché-Noir et de la rue du Puits-Neuf, occupée par M. Lange. S'adresser audit notaire, et à M. LOISELEUR, rue d'Orléans. (447)

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE

A L'ADJUDICATION, Le dimanche 14 novembre 1869, à midi,

A la Madeleine, commune de Cizay, **DES COUPES DE BOIS**

Sises commune de Cizay, Comprenant :
 1° Huit hectares 37 ares, dans les Garennes.
 2° Treize hectares 57 ares, dans la Forêt et les Carriés.
 3° Cinq hectares 63 ares, au bois de la Perche.
 4° Et 20 pieds de peupliers suisses, sis à Montreuil-Bellay.
 S'adresser, pour tous renseignements, à M^e GALBRUN, notaire, chargé de la vente. (450)

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON, servant de boulangerie, rue de l'Hôtel-Dieu, 18. S'adresser à M^{me} veuve POITVIN, rue du Portail-Louis, 29. (454)

MAISON, CAFÉ ET RESTAURANT BEUROIS
 Place du Roi René, à Saumur.

A VENDRE OU A ARRENTER,
 Avec ou sans ses accessoires. Les paiements à la volonté de l'acquéreur. S'adresser à M. BEUROIS. (337)

ADJUDICATION DE DIVERSES FOURNITURES pour L'ÉCOLE IMPÉRIALE DE CAVALERIE.

Le lundi 13 décembre 1869, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par le conseil d'administration de l'École impériale de cavalerie, dans la salle de ses séances, à Saumur, sur soumissions timbrées et cachetées, conformément aux dispositions du cahier des charges, à l'adjudication ci-après, savoir :
 1° Le bois de chauffage ;
 2° Les articles de boissellerie à l'usage des écuries et autres services ;
 3° Les articles de vannerie à l'usage des écuries et autres services.
 Ces trois objets nécessaires à l'établissement, du 1^{er} janvier 1870 au 31 décembre 1872.
 4° L'huile à brûler, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1870.
 Le cahier des charges relatif à ces fournitures est déposé au bureau de l'habillement de l'École, où l'on peut en prendre connaissance, de midi à quatre heures du soir.
 Le général de brigade, président, (455) MICHEL.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE JOLIE PROPRIÉTÉ

A St-Cyr-en-Bourg, Grande maison, nouvellement restaurée ; servitudes, vastes caves en roc ; cour, jardin et vigne ; le tout clos de murs, d'une contenance d'un hectare quinze ares. S'adresser à M. BOUTET, expert à St-Cyr, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE Aux enchères publiques.

MARCHANDISES DE ROUENNERIE
 A M. CESLEAU, ancien marchand, Autorisée par jugement du tribunal de commerce de Saumur. POUR CESSATION DE COMMERCE, Le lundi 8 novembre 1869, à midi, et jours suivants, Dans un magasin, à Saumur, rue de la Tonnelle, n° 11, Par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Il sera vendu :

1,000 mètres de drap noir, cuir-laine, satin, Elbeuf et pantalons fantaisie ; tartanelle, tartan, flanelle, reps ; quantité de robes fantaisie, indiennes, colons, coutils et treillis pour pantalons ; toile, futaine, grissette ; 800 devants de gilets, serge, bourette et quantité d'autres marchandises.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

DÉPÔT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES
 15, rue Saint-Jean, à Saumur.

M. NORMANDINE, pharmacien, eu égard à la consommation toujours croissante des Eaux minérales naturelles, vient d'établir un dépôt en face de chez lui, où l'on trouvera les Eaux les plus usitées. (356)

MAGASIN DE CHAUSSURES.

ROSSIGNOL AÎNÉ,

Rue de la Tonnelle, 16, à Saumur,

Préviens sa clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de chaussures pour la saison d'hiver pour hommes, dames et enfants. Galoches en tous genres. M. Rossignol aîné, qui n'a jamais cessé son travail, confectionne toujours sur mesure avec des soins tout particuliers. (429)

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867
 Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. LARDEUX se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie ; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

A VENDRE
 Du 1^{er} au 30 novembre 1869,
LES QUATRE COUPES DE BOIS-TAILLIS
 (Essence de chêne)

Appelées bois des Puées, Situées à Feline, commune de St-Hilaire-St-Florent. S'adresser à M. DELBUT, place des Récollets, 2, ou sur les lieux, le dimanche, de midi à trois heures.

A LOUER
 PRÉSENTÉMENT, UNE PORTION DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos. S'adresser à M. GIRARD père.

AVIS

Les personnes qui se prétendent créancières de M. Gaudais aîné, de Saumur, sont priées de remettre de suite leur compte, soit à M. Gaudais, Félix, son frère, soit à M^e DUPUY, notaire à Montsoreau. (451)

NOUVEAUTÉS.

On demande de suite un apprenti et un jeune homme au pair. S'adresser au bureau du journal.

AVIS AUX DAMES

TRAVAIL AGRÉABLE ET LUCRATIF
 On demande des dames désirant occuper leurs loisirs à faire de la tapisserie au canevass. Travail bien payé. S'adresser à M^{me} BONNIN, rue de Rouen, près du bureau de tabac, en face de la gare, à Saumur. (431)

L'UNION DES ACTIONNAIRES

Le prix des abonnements pris pour un an au JOURNAL FINANCIER L'UNION DES ACTIONNAIRES (18, Chaussée-d'Antin, transféré actuellement, 10, place Vendôme), paraissant DEUX FOIS PAR SEMAINE, les mardi et vendredi, est réduit à 5 FRANCS, sans distinction, pour Paris et les Départements. (432)

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes.

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 franc, prix de la 1^{re} édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 2 OCTOBRE.			BOURSE DU 3 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	71 25	"	30	71 35	"	10
4 1/2 pour cent 1852.	101 25	"	"	101	"	25
Obligations du Trésor.	490	2 50	"	487 50	"	2 50
Banque de France.	2730	"	30	2745	15	"
Crédit Foncier (estamp.).	1660	"	"	1630	"	10
Crédit Foncier colonial.	"	"	"	405	"	"
Crédit Agricole.	620	"	"	622 50	2 50	"
Crédit industriel.	660	5	"	655	"	5
Crédit Mobilier (estamp.).	200	"	1 25	202 50	2 50	"
Comptoir d'esc. de Paris.	675	"	6 25	680	5	"
Orléans (estampillé).	935	"	"	935	"	"
Orléans, nouveau.	"	"	"	"	"	"
Nord (actions anciennes).	1095	2 50	"	1090	"	5
Est.	600	"	"	598 75	"	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	987 50	"	3 75	987 50	"	"
Lyon nouveau.	"	"	"	"	"	"
Midi.	616 25	"	3 75	618 75	2 50	"
Ouest.	581 25	"	2 50	582 50	1 25	"
C ^e Parisienne du Gaz.	1570	"	5	1565	"	5
Canal de Suez.	410	"	10	418 75	3 75	"
Transatlantiques.	237 50	"	5	235	"	2 50
Emprunt italien 5 0/0.	53 70	"	05	53 75	05	"
Autrichiens.	765	1 25	"	762 50	"	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	521 25	"	5	521 25	"	"
Victor-Emmanuel.	50	"	2	"	"	"
Romains.	"	"	"	"	"	"
Crédit Mobilier Espagnol.	351 25	"	12 50	353 75	2 50	"
Saragosse.	"	"	"	"	"	"
Séville-Xérés-Séville.	"	"	"	"	"	"
Nord-Espagne.	"	"	"	"	"	"
Compagnie immobilière.	85	"	5	80 25	1 25	"

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	339 75	"	"	339 50	"	"
Orléans.	398 50	"	"	398 50	"	"
Paris-Lyon-Méditerranée.	332 25	"	"	332	"	"
Ouest.	329 75	"	"	329 75	"	"
Midi.	329 50	"	"	328	"	"
Est.	335	"	"	336	"	"

Saumur, P. GODET, imprimeur

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
 Hôtel-de-Ville de Saumur, le